



AVIS DE CONSULTATION  
N°05/DTD/2024

TRAVAUX DE DESINFECTION AU NIVEAU DU PORT DE BEJAIA

L'Entreprise Portuaire de Bejaïa lance un avis de consultation pour la sélection d'un partenaire cocontractant en mesure de réaliser **dans le cadre d'un contrat à commandes** d'une durée d'une (01) année renouvelable trois (03) années par tacite reconduction, les travaux de désinfection au niveau de l'entreprise portuaire de Bejaïa.

Les entreprises, établissements et opérateurs intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'Entreprise Portuaire de Bejaïa « EPB », sise au **13, Avenue des frères Amrani, 06000 Bejaïa**.

Les offres doivent parvenir sous pli fermé à :

**ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA,**  
Siège social : 13, Avenue des frères Amrani 06000 Bejaïa

Les plis doivent comporter une offre technique et une offre financière.

- Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée comprenant la mention « offre technique »
- Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée comprenant la mention « offre financière »

Les deux enveloppes doivent être insérées dans une seule et unique enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention suivante :

**Soumission :**  
**AVIS DE CONSULTATION N°05/DTD/2024**  
**TRAVAUX DE DESINFECTION AU NIVEAU DU PORT DE BEJAIA**  
**« NE PAS OUVRIR »**

**Pièces exigées dans le dossier d'avis de consultation:**

**OFFRE TECHNIQUE :** (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- La déclaration à souscrire
- Le cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé avec la mention « lu et accepté »,
- Une copie de l'extrait d'inscription au registre de commerce.

**OFFRE FINANCIERE :** (Voir liste détaillée dans l'article 06 de l'instruction aux soumissionnaires).

- La lettre de soumission dûment remplie et visée.
- Le bordereau des prix unitaires signé avec cachet de la société.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **08/10/2024 à 13h30**.

L'ouverture des plis se fera en séance publique, au siège de l'entreprise, et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, le même jour que la date limite de dépôt des offres, soit le **08/10/2024 à 13h30**.

Au cas où la date limite de dépôt des offres correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, le délai sera prolongé au jour ouvrable suivant.

Toute offre parvenue en retard ou non conforme aux conditions du cahier des charges sera rejetée. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre, pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

